



Conférence internationale sur  
l'enseignement post-secondaire,  
supérieur et la recherche

**Ghana**

14-16 novembre 2016

## RÉSOLUTION CONCERNANT MIGUEL ÁNGEL BELTRÁN DE ASPU, COLOMBIE

La 10<sup>e</sup> Conférence internationale de l'Internationale de l'Éducation sur l'enseignement post-secondaire, supérieur et la recherche exprime sa solidarité avec le professeur colombien Miguel Ángel Beltrán, appelant à la cessation de toute persécution contre sa personne et demandant aux autorités du pays de garantir la protection de ses droits et de son intégrité.

Après avoir purgé trois ans de prison, accusé d'appartenir au groupe armé FARC sur la base de preuves fallacieuses, et après avoir été démis de ses fonctions à l'Université nationale de Colombie, le Professeur Beltrán a finalement été définitivement acquitté par la Cour Suprême de Justice colombienne. Au cours de toutes ces années, l'IE et son affilié colombien ASPU ont lancé plusieurs campagnes pour réclamer sa remise en liberté et dénoncer ce que nous considérons comme un cas de répression idéologique et de restriction des libertés en matière d'enseignement, de recherche et de pensée critique. Nous tenons à souligner les résultats de la campagne « Le silence n'est pas une alternative, la pensée critique n'est pas une forme de terrorisme ».

Invité à participer aux débats de la 10<sup>e</sup> Conférence internationale de l'Internationale de l'Éducation sur l'enseignement post-secondaire, supérieur et la recherche à Accra, au Ghana, du 14 au 16 novembre 2016, le Professeur Beltrán s'est vu contraint de retarder son arrivée en raison de son arrestation injustifiée par les autorités responsables de l'immigration, à la fois de Colombie et du Panama, lesquelles l'ont détenu au secret durant 28 heures à l'aéroport international du Panama, première escale de son voyage, avant de le renvoyer à Bogotá. Cette intervention inattendue des autorités a obligé l'IE à modifier l'itinéraire du professeur afin de lui éviter de passer par le Panama, une modification suivie de très près au niveau international par l'ensemble des organisations membres de l'IE. Cette situation nécessite de notre part de lancer un message clair aux autorités responsables de l'immigration, aux services de police et aux autres représentations juridiques, afin d'éviter que la liberté de notre collègue et ami ne soit soumise au diktat de certain(e)s fonctionnaires non conscient(e)s des droits auxquels il peut prétendre.

Ces droits soulèvent de nombreuses préoccupations au sein de la communauté universitaire membre de l'IE, ainsi que parmi les professeur(e)s et chercheurs/euses, notamment en ce qui concerne les divers systèmes de répression mis en place pour mettre un frein aux libertés dans le domaine de la pensée, de l'enseignement et de la recherche.

Par conséquent, l'ensemble des professeur(e)s et chercheurs/euses présent(e)s à la 10<sup>e</sup> Conférence internationale de l'Internationale de l'Éducation sur l'enseignement post-secondaire, supérieur et la recherche à Accra, au Ghana, du 14 au 16 novembre 2016, ont convenu de demander aux autorités colombiennes, et en particulier à l'Université nationale de Colombie, de rétablir l'ensemble des droits du Professeur Miguel Ángel Beltrán et de lui permettre de réintégrer ses fonctions universitaires.



Education International  
Internationale de l'Éducation  
Internacional de la Educación